

SEANCE DU 20 JANVIER 2016

Président : G Paulin

Secrétaire : Marie-F Dubrez

Présents : Tous, sauf J-M Paulin, excusé.

URBANISME :

Un dossier de construction sur le lotissement Neolia, n'a pas reçu l'aval de la banque et est abandonné.

Sur le lotissement communal, un candidat rencontre bien des difficultés pour obtenir son financement, et un autre a signé l'achat de sa parcelle chez le notaire le 16 janvier, pour un montant de **41 130 €**.

PREVISIONS POUR 2016 :

Le maire donne une tendance sur les résultats de 2015 qui sont impactés par les investissements réalisés ces dernières années. Si nous poursuivions d'investir, il faudrait augmenter les emprunts, dont la charge de remboursement dégraderait dangereusement les comptes de la commune. Il serait préférable d'attendre la fin du remboursement d'un prêt, en 2017, qui s'élève à 18 365 € avant d'investir à nouveau. Le maire propose, donc, de limiter les dépenses sur 2016.

Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord sur cette décision.

BOIS :

Les travaux sylvicoles de 2015 se sont élevés à **22 047 €**. La part des entreprises privées est prépondérante pour ces travaux.

Pour 2016, le programme des travaux n'a pas encore été présenté aux élus.

SALLE DES FÊTES :

Compte tenu du réaménagement de la Salle, le maire présente au conseil un projet de contrat de location, qui précise les engagements et les prix de chacune des parties pour l'utilisation de la Salle et le fonctionnement du matériel mis à la disposition du preneur.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de mettre en application, dès maintenant, ce contrat de location, tel qu'il est établi.

RECENSEMENT 2016 :

A partir du 21 Janvier jusqu'au 20 Février 2016, le recensement de la population sera effectué sur notre commune par Elisabeth SIMON, en qualité d'agent recenseur et Isabelle ELISABETH, en qualité de coordinateur communal.

Pour ce travail, Elisabeth SIMON percevra des heures complémentaires, estimées à 51 heures au total, sur lesquelles seront appliquées toutes les cotisations sociales habituelles. Ce nombre d'heures pourra être modifié au terme de ces opérations de recensement suivant leurs conditions réelles de réalisation.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'appliquer ces dispositions pour la rémunération d'E Simon. (*Délib N° 1*).

INSTALLATION D'UN CAMION SNACK-KEBAB :

Mr ERDAS souhaite installer son camion sur notre commune pour un commerce ambulancier en restauration rapide **tous les jeudis**.

Le conseil lui a proposé de s'installer sur le terrain de l'ancienne scierie Margot. Pour l'électricité, il devra s'équiper d'un groupe électrogène.

URSSAF :

Le contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires portant sur l'année 2013 des rémunérations versées par la commune, effectué en Décembre 2015, n'a relevé aucune irrégularité.

REFORME DES PROGRAMMES DE L'ECOLE PRIMAIRE :

A la rentrée de Septembre prochain, sera mise en application la réforme des nouveaux programmes de l'école primaire du CP au CM2. Il faudra prévoir le remplacement des manuels actuels. Une charge supplémentaire en fournitures scolaires devra être prévue au budget pour que les élèves puissent disposer de manuels conformes aux programmes.

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE (CEP)

Le SYDED a mis en place un service de Conseil en Energie Partagée (CEP) sur le territoire du Pays du Ht Doubs, constitué de 79 communes et regroupant près de 60 000 habitants.

L'objectif de cette étude est d'aider la commune à définir une stratégie de maîtrise de ses consommations en électricité et en chauffage (bâtiments communaux et éclairage public) et de faire des économies énergétiques et/ou financières avec ou sans investissement.

Le maire présente au conseil le bilan énergétique du patrimoine communal établi sur les consommations des exercices 2012 à 2014 inclus.

Ce bilan sera développé par l'auteur de ce rapport, Léo MINARY, du SYDED, lors d'un prochain rendez-vous avec le conseil.

TAP – PERISCOLAIRE :

Les locaux du périscolaire deviennent trop petits en raison du nombre croissant d'enfants qui y participent, notamment pour la cantine.

Le conseil réfléchit avec Familles Rurales à une solution plus adaptée à ces nouveaux besoins qui risquent de se développer à l'avenir, en recherchant une utilisation optimale de nos bâtiments communaux.

**MOTION DE SOUTIEN A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) SUR LES
CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT .**

La commune de Boujailles subit, comme les autres, la baisse drastique des dotations de l'Etat qui se poursuivra en 2016 et 2017. Ainsi, nous devons limiter nos investissements et cette politique risque de mettre en difficulté nos services publics locaux.

Aussi, le conseil, après en avoir délibéré, décide de s'associer à la motion de soutien à l'action de l'AMF. **(Délib N° 2)**

ASSURANCES AXA :

Après un examen des garanties prises en compte par l'assurance pour 2016 (matériels moteurs et bâtiments), le conseil décide de les maintenir intégralement.

Fin de séance à 22H30.

Le maire




1. The first part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/10/1998.

The author expresses his appreciation for the editor's invitation to submit a paper to the journal. He mentions that he has been working on this topic for some time and is pleased to have the opportunity to share his findings with the readers of the journal.

The author also mentions that he has been working on this topic for some time and is pleased to have the opportunity to share his findings with the readers of the journal.

Sincerely,
[Signature]

The author also mentions that he has been working on this topic for some time and is pleased to have the opportunity to share his findings with the readers of the journal.

10/10/1998

10/10/1998